

## **DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE DES ASSOCIATIONS MEMBRES OU CANDIDATES À L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DU SYSTÈME DE SANTÉ**

*Déclaration à remplir par le responsable de l'association adhérente*

Je soussigné, Luc Gateau  
Président de l'association Unapei

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements suivants :

### **1. Sur l'association**

Objet social :

Membres du bureau (et leur situation sociale<sup>1</sup>) :

### **2. Sur les ressources de l'association (pour les trois dernières années)**

---

<sup>1</sup> Salarié-e (préciser la profession), retraité-e, étudiant-e, etc.



<b>Ressources pour l'année 2015</b>			
<b>Source</b>	<b>Identité des financeurs</b>	<b>Montant du financement, dons, etc.</b>	<b>Pourcentage du budget total</b>
Cotisations des adhérents	Associations adhérentes	1 522 472€	26.10%
	Associations Tutélaires	50 375€	0.86%
	Unions Régionales	27 900€	0.48%
	Associations gestionnaires	1 029 221€	17.64%
Subventions publiques	Département 31	5 000€	0.10%
	Région Midi Pyrénées	4 800€	0.08%
	Pôle Emploi	4 000€	0.07%
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	Dons	457 883€	7.85%
	Legs	101 573€	1.74%
Financements privés	Diverses entreprises	295 887€	5.07%
Activités économiques de l'association	Ventes de publications	646 387€	11.08%
	Formations	384 116€	6.58%
	Conseils	245 360€	4.21%
	Manifestations	395 670€	6.78%
	Publicités	35 173€	0.60%
Autres sources de financements	Subventions diverses	90 757€	1.56%
	Autres Produits	389 954€	6.68%
	Fonds dédiés	146 811€	2.52%
<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2015 : 5 833 340€</b>			



<b>Ressources pour l'année 2016</b>			
<b>Source</b>	<b>Identité des financeurs</b>	<b>Montant du financement, dons, etc.</b>	<b>Pourcentage du budget total</b>
Cotisations des adhérents	Associations adhérentes	1 510 632€	24.25%
	Associations Tutélares	50 375€	0.80%
	Unions Régionales	27125€	0.44%
	Associations gestionnaires	1 041 345€	16.72%
Subventions publiques	Conseil Départemental	5 000€	0.08%
	CCSA Colmar	10 000€	0.16%
	Direction Régionale d'Alsace	8 000€	0.13%
	Pôle Emploi	4093€	0.07%
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	Dons	563 225€	9.04%
	Legs	224 089€	3.60%
Financements privés	Diverses entreprises	424 779€	6.82%
Activités économiques de l'association	Ventes de publications	620 199€	9.96%
	Formations	348 748€	5.60%
	Conseils	178 686€	2.87%
	Manifestations	381 917€	6.13%
	Publicités	49 951€	0.80%
Autres sources de financements	Subventions diverses	91 515€	1.47%
	Autres Produits	551 850€	8.86%
	Fonds dédiés	137 856€	2.20%
<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2016 : 6 229 385€</b>			



<b>Ressources pour l'année 2017</b>			
<b>Source</b>	<b>Identité des financeurs</b>	<b>Montant du financement, dons, etc.</b>	<b>Pourcentage du budget total</b>
Cotisations des adhérents	Associations adhérentes	1 478 194€	22.69%
	Associations Tutélaire	50 375€	0.77%
	Unions Régionales	27 125€	0.42%
	Associations gestionnaires	1 044 098€	16.03%
Subventions publiques	Département 54	2 000€	0.03%
	Région Grand Est	15 000€	0.23%
	Pôle Emploi	5 145€	0.08%
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	Dons	643 045€	9.87%
	Legs	208 488€	3.20%
Financements privés	Diverses entreprises	539 820€	8.29%
Activités économiques de l'association	Ventes de publications	674 816€	10.36%
	Formations	474 536€	7.29%
	Conseils	13 643€	0.21%
	Manifestations	497 605€	7.64%
	Publicités	36 219€	0.56%
Autres sources de financements	Subventions diverses	92 002€	1.41%
	Autres Produits	529 140€	8.12%
	Fonds dédiés	182 448€	2.80%
<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2017 : 6 513 699</b>			

**PRODUIRE EN ANNEXE LE BUDGET TOTAL DE L'ASSOCIATION PAR ANNÉE D'EXERCICE (BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION) DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES**



### 3. Sur les liens d'intérêts non-financiers

#### 3.1. Liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, etc.

<b>Organisme (syndicat, think tank, parti ou mouvement politique, association, fondation, etc.)</b>	<b>Nature du lien (soutien politique, collaboration, etc.)</b>	<b>Période</b>




### **3.2. Présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association**

Participation de professionnels de santé (en ou hors activité) ou de l'action sociale aux instances de gouvernance de l'association (indiquer le nombre et le pourcentage par rapport à la totalité des membres des instances de gouvernances) :



#### 4. Pièces à joindre à la présente déclaration :

- Nom, prénom et profession des membres du conseil d'administration de l'association ;
- Présentation de l'association et des principaux motifs d'adhésion ;
- Budget total de l'association par année d'exercice (bilan et compte d'exploitation) des trois dernières années ;
- Dernière version des statuts publiés au Journal officiel ;
- Agrément santé (décision d'agrément et formulaire de demande) ;
- Lettre d'engagement prévue à l'article 1.1 du règlement intérieur de l'UNAASS.

#### 5. Mentions légales

- 5.1. *Les informations recueillies seront informatisées et cette déclaration pourra être publiée sur le site internet de l'Union.*
- 5.2. *L'Union, par l'intermédiaire de son Comité de déontologie et de prévention des conflits, est responsable du traitement ayant pour finalité la vérification de l'indépendance de l'association en confrontant les liens déclarés, aussi bien financiers que non financiers (notamment liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association) aux objectifs de la mission de l'association envisagée au sein de l'Union au sein de l'Union.*
- 5.3. *Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ; Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mél à l'adresse suivante : [deontologie@france-assos-sante.org](mailto:deontologie@france-assos-sante.org).*
- 5.4. *La présente déclaration doit être actualisée dès qu'une modification intervient, et au minimum annuellement même sans modification.*
- 5.5. ***Toute déclaration mensongère est susceptible d'entraîner la radiation de l'association après avis du comité de déontologie.***
- 5.6. ***Aux termes de l'article L.441-1 du Code pénal « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. »***

Fait à .....

Le .....

*Signature obligatoire*

(mention non rendue publique)